

Le CETI de l'léseg pour un support online de formation à part entière

ZOOM

Du Pôle NET au CETI
Le CETI a été créé en 2009. Il portait alors le nom de pôle NET (pour New Educational Technologies). « L'léseg est une école très tournée vers l'international avec notamment 80 % de professeurs internationaux. Cela explique pourquoi la plupart des appellations que nous utilisons sont en anglais », justifie Loïc Plé avant de poursuivre. « Le but au départ était d'avoir un pôle de ressources à la fois pour créer des modules e-learning qui n'étaient pas encore très présents dans la pédagogie de l'léseg et développer un LMS (Learning Management System). C'est-à-dire un portail sur lequel les étudiants pouvaient accéder à l'ensemble des ressources pédagogiques et où les profs pouvaient interagir avec les étudiants. Progressivement on a développé de nouveaux modules e-learning de telle façon que les enseignants puissent les utiliser au-delà des modules Crossknowledge, un des principaux acteurs du e-learning en management avec lequel l'léseg a un partenariat pour l'utilisation de l'ensemble de son catalogue. »
Le pôle est un outil qui a grandi au fil de différentes études que Loïc Plé a réalisées auprès des enseignants et des étudiants sur leurs besoins et leurs attentes en termes de fonctionnalités nouvelles ou d'enrichissement de la plateforme. Le CETI est le fruit « d'une logique collaborative et de co-création avec les enseignants et les étudiants ».



Loïc Plé, responsable du CETI de l'léseg et une partie de son équipe.
PHOTO LA VOIX ANNONCES

L'léseg School Management est l'une des rares écoles à s'être dotée d'un service, en l'occurrence le CETI (Center for Educational and Technological Innovation), entièrement dédié au développement des nouvelles technologies dans les enseignements. Explications avec Loïc Plé, le responsable et créateur du CETI.

Le CETI développe son action sur quatre axes. Le premier touche à l'innovation technologique dans la pédagogie. Cela se concrétise par le développement d'un portail web qui permet de gérer les contenus et d'interagir avec les étudiants. « On a élaboré cet outil avec les enseignants, précise Loïc Plé. Nous les avons formés à son utilisation. Chaque professeur dispose d'un espace préconstitué qu'il aménage et anime comme il le souhaite. On a la volonté de développer des modules pour passer sur du blended learning qui permet de mixer enseignement présentiel et à distance. »

Le second axe du CETI est centré sur le partage des pratiques pédagogiques entre enseignants et vacatari-

res de l'léseg. « On organise deux réunions par semestre. C'est aussi l'occasion de partager des infos sur le secteur du e-learning. Comme j'ai pu le faire avec les MOOC (ensemble de cours mis en ligne gratuitement avec un suivi et des interactions et une éventuelle certification à la clé). Le développement de ce phénomène pourrait potentiellement transformer le modèle économique des écoles. »

Le développement du pôle audiovisuel pour notamment l'intégration de petits modules style podcast dans la pédagogie constitue le troisième axe. La recherche représente le dernier axe. « Le CETI a une double dimension, la production de supports de ressources et d'accompagnement et le développement de la recherche sur nos pratiques pédagogiques et l'utilisation des nouvelles technologies. »

En réponse à quels besoins ?

Le e-learning est considéré à l'léseg comme un élément pédagogique à part entière. L'école l'a d'ailleurs intégré dans son plan stratégique pour les cinq ans qui viennent. Le

CETI entre dans cette stratégie. Il apporte les outils indispensables à la réflexion, à la mise en place. Développer un portail de ressources sur le net tel que celui de l'léseg permet entre autres de dématérialiser les cours et d'y accéder quel que soit le point géographique où l'on se trouve. « Ce qui est primordial pour nos nombreux étudiants qui partent en stage à l'étranger durant plusieurs mois. La dématérialisation obéit aussi à une logique économique et écologique puisqu'elle supprime la version imprimée. La mise en ligne de ressources, les réseaux sociaux font partie du quotidien des jeunes. Les étudiants sont aujourd'hui connectés en permanence à Internet. Ils vont y chercher facilement et naturellement de l'information. Le CETI permet d'intégrer dans notre pédagogie ces modes de communication actuels auxquels les jeunes sont réceptifs. Il faut tenir compte de cette évolution dans nos méthodes d'enseignement. Les cours magistraux devant une assemblée d'étudiants sont de plus en plus à la marge. D'ailleurs ici à l'léseg, on a privilégié depuis très longtemps pour nos cours en présentiel

le travail en petit groupe et les études de cas. »

Le e-learning peut-il remplacer les cours en présentiel ? « Oui et non », répond Loïc Plé. Oui, le e-learning peut, selon le responsable, les remplacer à 100 % pour tout ce qui concerne l'apprentissage pur et dur de techniques ou de méthodes comme par exemple les outils d'analyse en marketing ou de contrôle gestion. « Maintenant, l'objectif essentiel d'une business school comme l'léseg est de former le jeune à intégrer un marché du travail. Ce qui nécessite une compétence relationnelle. Les jeunes sont à même de chercher, trouver et appréhender une info mais ils ont plus de mal à décoder l'implicite. Et ça, ça ne s'apprend pas en ligne, tout au moins pour l'instant. Il y a là un apprentissage informel qui se fait au travers des échanges avec les profs, les personnes qui travaillent dans l'école, les étudiants. La construction de sa propre expérience passe par des interactions sociales qui pour l'heure devraient rester en présentiel. D'ailleurs, le principal reproche fait aux MOOC est de ne pas favoriser la socialisation. »

MARTINE QUIENOT

L'équipe du CETI
Loïc Plé en est le responsable et créateur. Il est également enseignant en management et en stratégie. Il est entouré d'une équipe de quatre personnes. « Charlotte Guillot est spécialisée dans la création des contenus e-learning, Maxime Taisne sur la plateforme et la recherche. Emilie Buisine et Léopold Rigault s'occupent spécifiquement de la partie audiovisuelle. »

Le CETI pour qui ?
Les axes développés par le CETI touchent tous les programmes de l'léseg (grande école, master par apprentissage, MIB, MSC...). Ainsi que la formation continue. « On travaille d'ailleurs de plus en plus avec ce secteur. Sur de la création de modules, de plateformes dédiées à certaines formations et aussi sur des formats spécifiques selon les entreprises. »

VOUS RECRUTEZ?

NOS SOLUTIONS INTERNET ET PRESSE

Pour toucher plus d'un million de lecteurs et d'internautes !

0 825 00 62 59 (0,15 € / minute)

annonces@lavoixdunordpublicite.fr

LA VOIX EMPLOI.COM

LA VOIX ANNONCES

